Aperçu du Fonds

Gestion Tradex Inc.
Tradex Fonds d'actions mondiales
16 mai 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Tradex Fonds d'actions mondiales que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour obtenir un exemplaire, communiquez avec Gestion Tradex Inc. au 1-800-567-3863, à l'adresse courriel info@tradex.ca, visitez le site web à www.tradex.ca ou contactez votre représentant. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu :

Code du fonds :	TMI003	**Gestionnaire du fonds :**	Gestion Tradex Inc.
Date de création du Fonds :	7 mai 1999	**Gestionnaire de portefeuille :**	City of London Investment Management Company Limited
Valeur totale au 31 mars 2025:	58,9 millions $	**Distributions :**	Annuelles, en décembre
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,75 %	**Placement minimal :**	1 000 $ initial, 100 $ additionnel

Dans quoi le fonds investit-il?

Des investissements au États-Unis, en Europe et en Asie seront tous représentés dans le portefeuille et jusqu'à 20 % du portefeuille peut être investi dans des marchés en émergence. Le Fonds investit surtout dans des entreprises de fonds de placement à capital fixe avec des portefeuilles représentant un éventail d'entreprises dans un pays, une région géographique ou un secteur industriel en particulier. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements au 31 mars 2025 :

1. Polar Capital Global Financials Trust PLC	7,2 %
2. Polar Capital Technology Trust PLC	6,2 %
3. Scottish Mortgage Investment Trust PLC	5,8 %
4. Allianz Technology Trust PLC	5,5 %
5. Neuberger Berman Next Generation Connectivity Fund Inc	4,5 %
6. North American Income Trust PLC	4,1 %
7. Pershing Square Holdings Ltd/Fund	3,7 %
8. Bankers Investment Trust PLC/The	3,6 %
9. Monks Investment Trust PLC/The	3,0 %
10. JPMorgan Japanese Investment Trust plc	3,0 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	**46,6 %**
Nombre total de placements :	**42**

Répartition des placements au 31 mars 2025

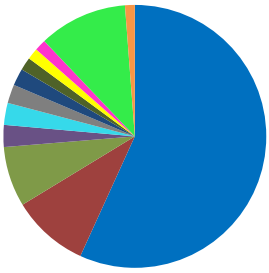

Allocation géographique par pays :

États-Unis	56,8 %
Japon	9,5 %
Royaume-Uni	7,4 %
Canada	2,7 %
Taiwan	2,7 %
Chine	2,3 %
Pays-Bas	2,1 %
Italie	1,6 %
Allemagne	1,4 %
France	1,4 %
Autre	10,9 %
Encaisse/créances nettes	1,2 %
Total	**100,0 %**

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion Tradex Inc. estiment que la volatilité de ce fonds est **moyenne.**

Ce niveau est établi d'après la variation du rende- ment du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un Fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique Risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucunes garanties

Comme la plupart des fonds mutuels, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Aperçu du Fonds

Gestion Tradex Inc.
Tradex Fonds d'actions mondiales
16 mai 2025

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement de parts du Fonds au cours des 10 dernières années, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de parts du Fonds au cours des 10 dernières années. Le Fonds a perdu de la valeur pendant deux de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé. Ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

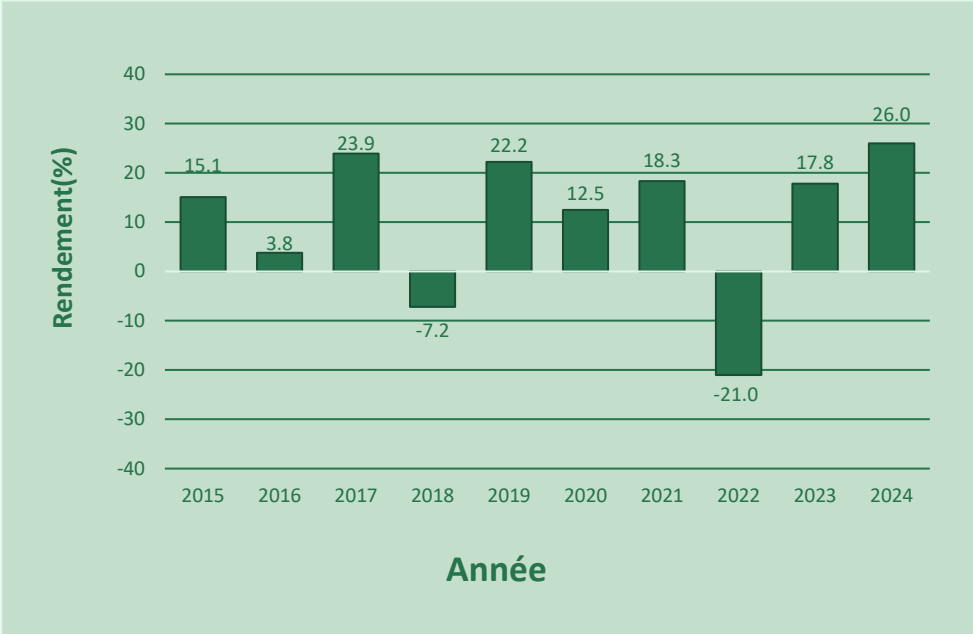

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement pour les parts du Fonds sur trois mois au cours de 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,2 %	le 30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 202 $
Pire rendement	-24,4 %	le 31 mars 2020	votre placement chuterait à 756 $

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 $ dans le Fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 173 $, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,72 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à moyen ou à long terme;
- désirent investir dans un large éventail d'entreprises étrangères;
- peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier;
- peuvent tolérer le risque lié aux devises étrangères en investissant dans des titres étrangers

N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Aperçu du Fonds

Gestion Tradex Inc.
Tradex Fonds d'actions mondiales
16 mai 2025

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. La hausse des commissions peut influencer les représentants de recommander un investissement plutôt qu'une autre. Renseignez-vous sur les autres fonds et investissements qui pourraient vous convenir à un coût inférieur.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucune commission de vente si vous achetez directement de Gestion Tradex Inc. (GTI)
Si la société de votre représentant n'est pas GTI, un frais d'acquisition ne pouvant dépasser 2 % peut être chargé. Donc, équivalent à jusqu'à 20,00 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie. Vous et le représentant de la société autre que GTI décide le taux et tous frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à la société du représentant à titre de commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 2,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 29,40 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds (qui comprennent la commission de suivi). GTI a renoncé à certains frais du Fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,75 %*
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du Fonds	0,19 %
Frais du Fonds	**2,94 %**

*Ceci inclut le RFG proportionnel pour les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi ne sera versée.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais de rachat	>	Aucun frais si l'achat est fait directement avec GTI.
	>	Jusqu'à 2 % si l'achat est fait ou tenu par l'entremise d'un représentant de société autre que GTI. Ce taux est négocié entre vous et le représentant de société.
Frais d'échange	>	Aucun frais si l'achat est fait directement avec GTI.
	>	Jusqu'à 2 % si l'achat est fait ou tenu par l'entremise d'un représentant de société autre que GTI. Ce taux est négocié entre vous et le représentant de société.
Frais de négociations à court terme	>	Vous pouvez être tenu de payer 2 % de la valeur des parts vendues ou transférées si vous vendez ou transférez vos parts dans les 7 jours suivant leur achat (par achat ou transfert). Ces frais seront versés au fonds.
Frais de service	>	Si vous achetez ou détenez des fonds par l'intermédiaire d'un compte à honoraires ou d'un compte intégré, vous pouvez payer des frais directement avec votre représentant de société pour des conseils d'investissement et d'autres services.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec GTI ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Gestion Tradex Inc.

340 rue Albert, bureau 1604
Ottawa (Ontario) K1R 7Y6

Téléphone : 613-233-3394 ou 1-800-567-3863
Site web : www.tradex.ca
Courriel : info@tradex.ca

notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.	Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www. autorites-valeurs-mobilieres.ca.**